



**L**a direction de l'Ecole normale supérieure a assigné les grévistes de l'ENS en lutte depuis trois mois pour leur titularisation et les occupants des salons de l'Ecole qui les soutiennent devant le Tribunal administratif de Paris le vendredi 8 avril.

Le Tribunal administratif a ordonné l'évacuation des salons du 1er étage à partir du lundi 11 avril à 12 heures, sous astreinte de 50 euros par jour pour chacun des occupants.

Une intervention de la police pour faire évacuer les salons occupés peut être demandée par la direction de l'Ecole à tout instant.

Parallèlement la direction propose à la majorité des grévistes la signature de contrats en CDI dont un article exclut tout recrutement direct comme fonctionnaire titulaire en catégorie C !

Plutôt que de se livrer à de telles manœuvres, pour casser le mouvement de grève et l'appui qui lui est apporté par les élèves et les personnels, la direction de l'Ecole normale supérieure et le ministère de l'Enseignement supérieur doivent ouvrir sans délai et sans préalable des négociations pour établir un protocole de sortie de grève débouchant sur la titularisation des grévistes.

L'UGFF-CGT, qui soutient sans réserves et depuis le début cette lutte, appelle ses organisations parisiennes à renforcer le rassemblement appelé devant le ministère de l'Enseignement Supérieur

**Mardi 12 avril à 12h30**  
**1 rue Descartes**  
**Métro Cardinal - Lemoine ou Luxembourg**

Montreuil, le 11 avril 2011